

vivre ensemble

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N ° 2 3 5 ■ MAI 2022

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

■ Cérémonie

Le 77^{ème} anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale se tiendra le **dimanche 8 mai à 12 h devant le monument aux morts**, sur la Place du Champ de Mars. Toute la population est invitée.

■ Réunion publique

La présentation du projet d'agrandissement de l'école publique aura lieu le **23 mai à 20 h au centre socio-culturel**.

Il fait suite au jury de concours organisé en juillet 2020.

A cette occasion, seront notamment présentés les plans des futurs locaux, un planning estimatif des travaux, l'organisation générale (phasages).

Ce sera aussi l'occasion de répondre à toutes vos questions.

■ Fermeture

En raison du pont de l'Ascension, l'agence postale et la mairie seront fermées les **jeudi 26, vendredi 27 et samedi 28 mai**. Nous vous remercions pour votre compréhension.

■ Moustiques : ZZZAPP

Pour nous aider à lutter collectivement contre les moustiques bientôt vous aurez accès aux services applicatifs ZZZAPP. Surveillez les informations de ZZZAPP sur notre site, facebook et panneau lumineux.

ANIMATION

Pucier du village, édition 2022 !

Dimanche 15 mai se tiendra le traditionnel pucier de notre village sur le Marché aux Cerises. Il est proposé pour chaque exposant un stand non couvert au tarif de 12 € les 3 mètres ; pour tout véhicule prévoir 6 mètres minimum (un seul véhicule ou remorque par stand).

Pour cette édition, l'organisation de l'événement est sous la houlette de la Maison Pour Tous, de l'ACCA et du comité de jumelage.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire pour le pucier par téléphone au 07 87 87 21 76 ou par courriel à : pucier.stjeandemoirans@gmail.com.

Le bulletin d'inscription et le règlement sont disponibles à l'accueil et sur le site de la mairie.

ELECTIONS

Elections législatives

Les élections législatives se tiendront les **12 et 19 juin 2022 de 8 h à 18 h**.

Les trois bureaux de vote seront situés au centre socio-culturel.

Un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport, carte vitale avec photo, permis de chasser...) **est obligatoire** pour pouvoir voter.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au **mercredi 4 mai pour les demandes en ligne** sur www.service-public.fr et au **vendredi 6 mai pour les dépôts en mairie**. Vous devez remettre en mairie un formulaire d'inscription cerfa 12668*03, la copie de votre carte d'identité et un justificatif de domicile.

Les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans entre les deux tours peuvent participer au second tour du scrutin.

Si vous ne pouvez vous déplacer en raison d'obligations professionnelles, d'un handicap, de santé, ou si vous êtes absent de la commune le jour du scrutin, **il est possible de donner procuration** à un autre électeur qui peut être inscrit dans une autre commune. Vous pouvez effectuer une procuration en ligne sur <https://www.maprocuration.gouv.fr/> ou en gendarmerie.

Nous avons besoin de personnes pour tenir les bureaux de vote. Faites vous connaître si vous pouvez être assesseur en envoyant un courriel à s.monchof@stjeandemoirans.fr

EN BREF

■ Bienvenue à

- Emie Girin née le 22 mars
- Owen Coss Saint-Jean né le 26 mars
- Livia Lastella née le 7 avril

■ Il nous a quittés

- Maurice Vincent le 20 mars

■ Marché

Nous vous rappelons que le marché se tient le mardi matin et le vendredi.

Le vendredi matin, vous pouvez y retrouver

- le primeur
- le boucher charcutier
- la fromagère
- la fleuriste

et le vendredi soir, le traiteur italien.

■ Ludothèque

Un après-midi ludothèque aura lieu le **samedi 21 mai de 14 h à 17 h** en mairie.

■ Caca à tous

Le respect des autres et des lieux fréquentés devrait imposer à chaque maître de chien de partir en ballade avec quelques sacs dans ses poches pour recueillir les déjections de son ami favori. Hors le propos que laisser la crotte sur le pavé est effectivement interdit et pénalisable, penser aux autres personnes, notamment aux enfants, devrait éviter de voir nos trottoirs et nos parkings constellés de ces "cadeaux" malodorants.

■ Collecte de sang

La prochaine collecte de sang aura lieu le **lundi 9 mai à partir de 16 h** au centre socio-culturel. Prendre rendez-vous sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

■ Immobilier

Un nouveau conseiller immobilier de la commune propose ses services dans la réalisation et l'accompagnement de projets de vie. Benoît Sel est habitant de la commune, n'hésitez pas à le contacter !

Téléphone: 07 69 57 24 50
b.sel@vivreoceanbleu.com

ENQUETE PUBLIQUE

Projet école

Le Préfet de l'Isère a prescrit l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique conjointement à l'enquête parcellaire, conduites conformément aux dispositions des articles R.131-3 et suivants du Code de l'Expropriation, dans le cadre du projet d'extension et de restructuration du groupe scolaire "Vendémiaire". Ces enquêtes publique et parcellaire se dérouleront du **lundi 23 mai à 16 h au vendredi 10 juin à 12 h**.

M. Denis Roux est désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public en mairie pour recevoir ses observations :

- **lundi 23 mai de 16h à 18 h**
- **lundi 30 mai de 16 h à 18 h**
- **vendredi 10 juin de 10 h à 12 h.**

Pendant toute la durée de l'enquête, les documents sont consultables sur le site internet des services de l'état : <https://isere.gouv.fr/>

CREATION DE COMITES DE QUARTIER

Réunions

Lors de la réunion publique du 21 avril, la municipalité a proposé la création de comités de quartier, qui seront représentés par des délégués de quartier. La commune a été divisée en six secteurs.

Vous pouvez retrouver la carte qui a été établie lors de la réunion publique et la charte qui expose l'organisation et le fonctionnement des comités, sur le site internet de la commune (découvrir/les comités de quartiers).

Les élus vous proposent la tenue de réunions dans chacun des six secteurs, aux dates suivantes pour vous expliquer la démarche et répondre à vos interrogations :

- **mercredi 11 mai à 19 h** – parking ACTIBUS-ZAC de la Patinière
 - **mardi 17 mai à 19 h** – place de la mairie
 - **mardi 24 mai à 19 h** – Champ de la Cour
 - **mercredi 15 mai à 19h** – arrêt de bus de la Manche
 - **lundi 30 mai à 19 h** – Place Charles de Gaulle
 - **jeudi 9 juin à 19 h** – Chemin de l'Archat à hauteur de l'Entrepôt du bricolage.
- Chaque comité sera représenté au maximum par 5 délégués habitant le quartier dont un jeune âgé de 16 à 18 ans.

Le rôle des délégués est exposé dans le projet de charte proposée sur le site internet.

Les délégués seront tirés au sort parmi les candidats.

Si vous souhaitez vous porter volontaire, adressez un mail à s.moncho@stjeandemoirans.fr, en indiquant vos nom, prénom, adresse, téléphone et adresse mail.

Date limite pour candidater : **dimanche 19 juin 2022**.

SOU DES ECOLES

Vente de fleurs

Le **dimanche 8 mai**, le Sou des Ecoles vous propose sa traditionnelle vente de fleurs devant le centre socio-culturel, **de 9 h à 11 h 30**. Vous pouvez passer votre commande avant le mardi 3 mai (flyers disponibles en mairie ou sur facebook). Cette commande devra être récupérée le dimanche 8 mai entre 9 h et 11 h 30. Ce même jour, le Sou proposera à la vente toute une variété de fleurs et de plants pour vos extérieurs et jardins. Ils vous attendent nombreux !

THEATRE

Miracle au couvent

La troupe de Coublevie Accueil présente son spectacle : "Miracle au couvent de Sainte Marie Jeanne" le **14 mai à 20 h au centre socio-culturel**, au profit de la recherche médicale sur les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI). Entrée 10 €. Réservation conseillée au 06 33 72 06 24.
www.tousensemblealavouise.fr

PARTICIPATION CITOYENNE

Devenir acteur de sa sécurité

Suite aux échanges avec la gendarmerie et avec les habitants de Saint-Jean-de-Moirans, Madame le Maire et la municipalité souhaitent continuer à agir pour la sécurité de tous. Au-delà des craintes et des dérives agressives il est souhaité développer dans cette action les bonnes relations dans les quartiers et mettre en place un dispositif nommé "Participation Citoyenne". Ce dispositif a déjà fait l'objet d'une présentation au public le 3 mars dernier. Il s'agit d'organiser et d'encourager la population à adopter une attitude solidaire et participative. Pour cela il sera mis en place dans les quartiers des "correspondants" qui, dans un cadre de bon voisinage pourront collecter les remarques qui touchent la vie quotidienne et la sécurité.

Les principaux objectifs de la démarche sont :

- Etablir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- Accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance ;
- Renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinage.

Les correspondants volontaires et retenus par Madame le Maire n'ont pas vocation à devenir des éléments de police mais celle de former un réseau de relais de confiance et de bon voisinage. Pas d'action ou de réaction violente à produire ni de jour ni de nuit. Pour cela en cas de besoin l'appel au 17 reste la solution et le devoir de chacun.

"Participation citoyenne" est une organisation officielle impliquant l'Etat, les Forces Publiques et les Communes adhérentes. Pivotal en matière de prévention au sein de sa commune, le maire joue un rôle majeur dans la mise en place et le suivi de ce dispositif. Il sera initié par la rédaction et la signature entre Préfecture, Gendarmerie et Commune de la convention de fonctionnement.

Suivra ensuite le développement de l'ensemble par d'autres échanges plus concrets visant à rechercher et accueillir les volontaires, mettre en place les formations et les rendez-vous de quartiers qui, nous en sommes certains, trouveront l'adhésion d'un maximum d'habitants de bon voisinage. Le site suivant permet d'accéder aux informations officielles sur le dispositif : <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/nos-conseils/pour-les-collectivites/participation-citoyenne-devenir-acteur-de-sa-securite>

PAYS VOIRONNAIS

Collecte de vélos et de pièces détachées

Un vieux vélo dort dans votre cave ou garage ? Il est temps de penser qu'une carrière hyperactive attend votre vieux complice à deux roues ! L'association Cycles & Go sera prochainement présente en déchèteries pour récupérer vos vieux vélos et pièces détachées. Rendez-vous dans l'une des déchèteries du Pays Voironnais de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30 :

- le **samedi 28 mai** à Coublevie, Le Pin, Moirans et Saint-Nicolas de Macherin.
- le **samedi 4 juin** à La Buisse, Montferat, Rives, Tullins
L'association Cycles & Go, atelier chantier d'insertion, collecte, recycle et revend des vélos pour leur donner une seconde vie et permet à des personnes d'avancer professionnellement.

Les usagers peuvent désormais effectuer leur démarche en ligne concernant l'accès en déchèteries : <https://www.paysvoironnais.com/dechets/decheteries-376.html>
Un dépliant explicatif est disponible : <https://www.paysvoironnais.com/documents/Documents/DECHETS/DECHETERIES/Inscription-Decheterie-2022.pdf>

vivre ensemble

AGENDA ■ MAI

2022

VILLAGE DE
SAINT JEAN
DE MOIRANS

- **Permanence des élus**
7 mai de 9 h à 12 h sans rendez-vous
- **Cérémonie Fin de la 2^{ème} guerre mondiale**
8 mai à 12 h sur la Place
- **Vente de fleurs du Sou des Ecoles**
8 mai de 9 h à 11 h 30 devant le centre socio-culturel
- **Collecte de sang**
9 mai de 16 h à 19 h 30 au centre socio-culturel
- **Rencontres polyphoniques de la MPT**
12 mai au centre socio-culturel
- **Ouverture de la mairie**
14 mai de 9 h à 12 h
- **Théâtre "Miracle au couvent"**
14 mai à 20 h au centre socio-culturel
- **Pucier de la commune**
15 mai au Marché aux Cerises
- **Permanence des élus**
21 mai de 9 h à 12 h sans rendez-vous
- **Ludothèque**
21 mai de 14 h à 17 h en mairie
- **Permanence commissaire enquêteur**
23 mai de 16 h à 18 h en mairie
- **Réunion publique Projet école**
23 mai à 20 h en mairie
- **Permanence commissaire enquêteur**
30 mai de 16 h à 18 h en mairie
- **Ouverture de la mairie**
4 juin de 9 h à 12 h
- **Permanence commissaire enquêteur**
10 juin de 16 h à 18 h en mairie
- **Permanence des élus**
11 juin de 9 h à 12 h sans rendez-vous
- **Elections législatives 1^{er} tour**
12 juin de 8 h à 18 h
- **Ouverture de la mairie**
18 juin de 9 h à 12 h
- **Elections législatives 2^{ème} tour**
19 juin de 8 h à 18 h
- **Permanence des élus**
25 juin de 9 h à 12 h sans rendez-vous

Mairie

Tél : **04 76 35 32 57**

Mél : **mairie@st-jean-de-moirans.fr**

web : **www.st-jean-de-moirans.fr**

*Retrouvez-nous également sur notre page Facebook :
Saint Jean de Moirans - Page de la Commune*

Le prochain "Vivre ensemble" paraîtra début juin. Faites parvenir vos articles avant le 15 mai.

Directeur de la publication : L. Béthune
Rédaction, conception, création :
Commission Communication
Impression : Mairie
Dépôt légal en préfecture : n°37/01/presse

A découper selon les pointillés et à conserver pour avoir les informations utiles de la Mairie et l'Agenda de mai

info services

MAI 2022

VILLAGE DE
SAINT JEAN
DE MORNAY

Numéros d'urgence

Samu : 15
Police secours / gendarmerie : 17
Pompiers : 18
N° général : 112
Police municipale : 04 28 70 47 47

Médecin de garde

En cas d'urgence le week-end et les jours fériés, faites le 15 pour obtenir les coordonnées du médecin généraliste de garde.

Pharmacie : Cécile CHADUC

146 Ch. de l'Île Verte - Tél : 04 76 35 37 48 ou le 09 67 54 37 48 -

Fax : 04 69 96 09 02 - phcie.saintjeannaise@gmail.com

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h et de 14 h à 19 h. Le samedi : de 8 h 30 à 12 h 30.

Pharmacie de garde affichée en vitrine, ou au 08 25 74 20 30 ou sur www.servigardes.fr.

Professionnels de la santé

- **Frédéric SALGUES** • Réflexologie
70 Av. Marie Fourcade - Tél : 06 32 71 26 41
- **Marie GATHMANN** • Praticienne hypnose
151 rue de Franquette - Tél : 06 21 33 75 37
- **Géraldine ALBERTI** • Praticienne EFT et hypnose
06 84 72 15 54 - geraldine.alberti@outlook.fr

MPS : 63 Chemin des Marronniers

- **Karine LIMOUSIN** • Infirmière
Tél : 04 76 07 84 16 - 06 17 42 72 58
- **Julia LAUTER, Stéphanie MOLLE, Florent OLIVA, Emilie PAILLOT**
Masseurs Kinésithérapeutes. Tél : 04 76 67 32 71
- **Grégory FAGOT** • Ostéopathe. Tél : 04 76 07 74 17
- **Ana TABARES** • Pédicure, podologue
Tél : 04 76 35 30 94
- **MOLLE Stéphanie** • Praticienne en Médecine Traditionnelle Chinoise. Tél : 06 64 52 76 82

MSP : 5 Place du Champ de Mars

- **Pauline SUPPO, David LEBRES, Florian CHABERT**
• Médecins généralistes. Tél : 04 76 31 35 03
- **Fleur DARRE** • Orthophoniste. Tél : 07 66 17 34 72
- **Marie DAMOFLI** • Diététicienne nutritionniste
Tél : 06 17 38 84 34
- **Anais DECLOEDT** • Orthoptiste. Tél : 07 69 62 22 56
- **Delphie GEOFFRIN** • Orthophoniste
Tél : 06 88 66 99 15
- **Bertille MARMEY** • Psychologue clinicienne
Tél : 07 49 49 88 22
- **Viviane VICAT** • Neuropsychologue et éducatrice spécialisée. Tél : 06 04 55 15 81

En cas de violences conjugales ou intrafamiliales

17 : police secours
3919 : pour recevoir de l'aide
119 : enfance en danger
114 : pour prévenir les forces de l'ordre par SMS
0800 00 38 38 : Allo Familles Isère
0800 130 000 : Plateforme d'écoute pour les personnes en besoin de soutien psychologique

Marché sur la place du Champ de Mars les mardis et vendredis de 8 h à 12 h.

En cas de problème avec les poubelles ou les Points d'Apport Volontaire des déchets :
0800 508 892

COLLECTE

Collecte pour l'Ukraine

La collecte continue, au profit des populations ukrainiennes:

- alimentation
- produits d'hygiène
- produits pour les bébés
- matériel de survie (bougies, sacs de couchage, piles...)

Il n'y a plus besoin de vêtements. Vous pouvez déposer vos dons en mairie, aux heures d'ouverture. Merci pour votre générosité.

Maison Pour Tous

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat de la MPT

Tél : 04 76 35 30 09 • <https://moupette.wixsite.com/mptstjean>

■ Centre de Loisirs...

Il reste 2 places pour le séjour au bord de mer de 7 jours prévu du 12 au 18 juillet pour les enfants de 9-11 ans, au centre Lecosse au Grau d'Agde. C'est un camp participatif où les enfants inscrits s'investissent dans les actions menées pour aider au financement : une opération « vente de brioches » au prix de 5€ et une tombola à 2€ le ticket avec de nombreux lots esthétiques, de loisirs et culturels. Le tirage se fera mi-mai. Merci pour votre participation. Nous avons tenu un stand au marché de printemps et nous vendons toujours des confitures. Le centre de loisirs est ouvert tout le mois de juillet et la dernière semaine d'août. Les bulletins d'inscription sont téléchargeables sur le site de la MPT. Pour tout renseignement, contactez Dali et Elise, à la Maison Pour Tous au 04 76 35 30 09 / 09 80 37 12 15.

■ Espace « jeunes ».

Deux séjours sont prévus pour cet été : du 10 au 21 juillet "Road Trip dans le sud du Portugal" pour les jeunes de 14 à 18 ans et du 24 au 31 juillet "Séjour Sport & nature en Haute Savoie" pour les 12-14 ans.

De plus, un projet de « solidarité internationale » est en construction avec un groupe de jeunes du Burkina Faso avec, à la clé, une formation à la réalisation d'un film. Des actions d'autofinancement sont aussi menées, telles que lavage de voiture, petits travaux d'entretien chez les particuliers, etc...

■ Infos sections...

Le pucier de la commune s'organise pour le **dimanche 15 mai** avec la participation active des 2 associations partenaires : l'ACCA et le Comité de Jumelage. Les inscriptions sont encore ouvertes, n'hésitez pas à appeler le 07 87 87 21 76 ou par mail : pucier.stjeandemoirans@gmail.com. Les documents sont disponibles aussi sur le site de la MPT.

Un arrêté municipal est prévu pour fixer les règles de stationnement dans le village comme l'interdiction de stationner sur les voies autour du site.

Ce même week-end, se tiendra l'Expo d'arts traditionnelle de la MPT dans ses locaux, avec les sections Art Floral, Dessin/Peinture, Reliure, Terre et Céramique et Vannerie.

Section « musique » : des « Rencontres Polyphoniques » sont organisées le **jeudi 12 mai au centre socio-culturel**. Le chœur d'enfants de la section invite d'autres chœurs amateurs de la région pour se retrouver dans un moment d'échange artistique et pédagogique. Ainsi que le **mardi 7 juin**, en partenariat avec l'école Vendémiaire, au centre socio-culturel. Une bonne occasion de faire se croiser sur scène des groupes scolaires et extrascolaires. Une initiative de l'intervenante du chœur d'enfants.

A retenir aussi : les Galas de fin d'année sont prévus le **vendredi 3 juin** pour les sections danse et théâtre et le **samedi 4 juin** avec les sections musique et hip-hop.